

Strasbourg, le 17 février 2025

Nous avons le plaisir de vous convier, vous et votre conjoint(e), à participer à

la JNI et l'ASSEMBLEE GENERALE de l'ARISAL (IESF Alsace)

le JEUDI 13 MARS 2025,

à l'Icam 2 Rue de Madrid à Schiltigheim

12h45 – Accueil des participants à la JNI (Journée Nationale de l'Industrie)

13h00 -17h45 Conférence et Ateliers participatifs – JNI 2025

(Voir programme au verso)

AG 18h00 Assemblée Générale de l'ARISAL - accueil

19h45 CA de l'association (élection du bureau)

20h00 Fin – possibilité de pendre un repas ensemble

Afin de gérer la réservation du restaurant et la logistique de l'AG, merci d'indiquer

votre participation d'ici le vendredi 7 mars 2025

de préférence via [notre site internet www.arisal.org](http://www.arisal.org) (événement : AG IESF Alsace / ARISAL 2025)

ou par mail à Willy Kresser (secretaire@arisal.org)

ou par courrier postal à l'ARISAL, 56 boulevard d'Anvers, 67000 Strasbourg, via le bulletin d'inscription ci-dessous.

Dans l'attente de vous retrouver, croyez, chères Amies, chers Amis, à mes sentiments les plus cordiaux.

La Présidente,
Nicole

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

- | | |
|---|---|
| 1. Accueil des participants | 6. Budget prévisionnel 2025 |
| 2. Approbation du P.V. de l'A.G. 2024 | 7. Programme d'activités 2025 |
| 3. Rapport moral pour l'exercice 2024 | 8. Cotisations 2026 |
| 4. Rapport financier pour l'exercice 2024 | 9. Elections au Conseil d'Administration |
| 5. Rapport des Réviseurs aux Comptes | 10. Désignation des Réviseurs aux Comptes |

Bulletin d'inscription / POUVOIR - AG ARISAL du 13 mars 2025

NOM : _____ Prénom : _____

Participera à l'Assemblée Générale : **OUI** **NON**

Nombre de personnes à l'AG :

Déclarant être à jour de cotisation 2024 (condition nécessaire pour prendre part au vote)

- | | | |
|--|------------|------------|
| ➤ Est candidat(e) à un poste au Conseil d'Administration de l'ARISAL | OUI | NON |
| ➤ Donne pouvoir à _____, membre de l'ARISAL, pour me représenter et voter : | OUI | NON |
| ➤ Donne pouvoir à un membre de l'ARISAL présent à l'AG (sans indiquer de nom): | OUI | NON |
| ➤ Donne pouvoir au Président de l'ARISAL : | OUI | NON |

Si vous donnez votre pouvoir, porter la mention « BON pour POUVOIR »

Signature :

*Un Président de Groupement, ou son représentant dûment mandaté, est porteur d'un nombre de pouvoirs égal au rapport entre le montant de la cotisation versée par le Groupement en 2023 et le montant de la cotisation individuelle, soit 60€ en 2023.
Un membre individuel peut recevoir au plus deux pouvoirs de membres individuels.*